

Déclarations de ministres

[Français]

LE SPORT

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE SUR L'ANTIDOPAGE

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, depuis plusieurs mois maintenant, les Canadiens et Canadiennes ont suivi avec beaucoup d'attention les audiences publiques de la Commission d'enquête sur le dopage dans le sport, mieux connue sous le nom de la Commission Dubin.

Il est fort probable qu'avant les Jeux olympiques de Séoul, très peu de personnes au Canada connaissaient les stéroïdes anabolisants. Depuis les incidents entourant la tenue des Jeux, impliquant, bien sûr, des athlètes canadiens, et la mise sur pied de la Commission d'enquête présidée par monsieur le juge Charles Dubin, nous pouvons constater, et c'est le moins qu'on puisse dire, que le peuple canadien est très sensibilisé aux problèmes du dopage dans le sport.

Pour les gouvernements, par contre, le problème du dopage et de la tricherie dans le sport n'est pas nouveau. En 1983, à la suite de la tenue des Jeux panaméricains et du renvoi de plusieurs athlètes canadiens ayant testé «positif», le gouvernement fédéral articulait, pour la première fois, une politique antidopage.

En 1985, mon prédécesseur, l'honorable Otto Jelinek, annonçait un resserrement important de la politique gouvernementale annoncée en 1983. Dorénavant, un athlète qui teste «positif» pour l'utilisation de stéroïdes anabolisants est suspendu à vie par Sports Canada, même s'il s'agit d'une première infraction.

Monsieur le Président, les sanctions canadiennes sont parmi les plus sévères au monde.

Sur le plan domestique, nous avons choisi d'agir avec fermeté, mais cette décision nous a également incités à faire bouger l'ensemble de la communauté sportive internationale.

[Traduction]

La politique rigoureuse du Canada dans le domaine du dopage dans les sports nous a obligés, en tant que pays, à assumer un rôle de premier plan pour ce qui est de tenter de faire disparaître ce problème à l'échelle mondiale. En 1986, le ministre canadien des Sports a eu le privilège de s'adresser au Conseil de l'Europe lors d'une assemblée de 25 ministres des sports européens. À l'époque, l'honorable Otto Jelinek a décidé de parler de la question très grave du dopage dans les sports et de l'urgence pour la communauté sportive d'agir. Le ministre a mis les choses au point au sujet de l'importance de l'effort international, en formulant les observations suivantes que je voudrais

vous citer en vous rappelant qu'elles ont été prononcées en 1986; voici:

En bref, l'objectif doit être l'universalité. La nature de cette question, c'est peut-être même là ce qui est à la base de tout ce problème, c'est la crainte que certains pays aillent plus loin que d'autres, ce qui désavantagerait à court terme, au moins, les pays qui prennent les mesures les plus rigoureuses. Je ne crois pas personnellement dans un code de conduite conditionnel, mais nous savons tous que nos athlètes, aussi désireux soient-ils de participer à des compétitions où les règles du jeu sont non seulement relativement justes, mais également conformes à leurs normes élevées de moralité, ne veulent pas faire face à l'ambiguïté et aux tentations qui découlent d'une application inconsistante des règles.

Relativement à la réalisation de cet objectif, le ministre Jelinek avait une vision très claire du rôle du Canada. Je vais vous citer à nouveau un passage de son discours; voici:

Je crois que la position du Canada nous permet de proposer d'être un intermédiaire crédible entre l'Est et l'Ouest, et entre les divers pays occidentaux représentés à la table en question, afin de faciliter l'adoption, en définitive, d'accords internationaux le plus larges possible.

Durant les Jeux olympiques de Calgary, en 1988, qui ont été une grande réussite, le gouvernement canadien, de concert avec le CIO, a réussi à convaincre les gouvernements des pays de l'Est et de l'Ouest de se réunir avec des représentants des fédérations sportives et de tenir la première conférence mondiale permanente sur la lutte contre le dopage dans les sports.

Le CIO, représenté par son vice-président, le prince Alexandre de Mérode, et le ministre canadien ont été les hôtes de cette conférence qui a eu lieu à Ottawa, en juin 1988, avant les Jeux olympiques de Séoul et qui a remporté un vif succès. Cette conférence, à laquelle ont participé 28 pays, a débouché sur une proposition de charte mondiale de lutte contre le dopage qui prévoit, entre autres choses, l'harmonisation des méthodes de contrôle et des sanctions et l'administration sans préavis de tests hors compétition.

À cette conférence, le Canada a accepté de diriger un groupe de travail chargé de promouvoir la charte antidopage auprès des autres pays. Sous la direction éclairée de son vice-président, le prince Alexandre de Mérode, le CIO s'est engagé à en faire autant auprès des autorités des milieux internationaux du sport.

Voici ce qui s'est passé depuis cette première conférence internationale. En septembre 1988, pendant la semaine précédant les Olympiques de Seoul, j'ai été invité à présenter la charte antidopage au comité exécutif du CIO. À son assemblée générale, le CIO l'a adoptée sous le nom de Charte olympique internationale de lutte contre le dopage. Dans son discours d'ouverture à l'assemblée générale du CIO, le président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch, a remercié le Canada d'avoir accepté de jouer un rôle de premier plan.